

	 Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique وزارة التعليم العالي والبحث العلمي جامعة قرطاج	 ECOLE DOCTORALE IHEC CARTHAGE
Date de création : 26/02/2025	AVIS	GVR-AV-01-00
Page 1/2	AVIS AUX DOCTORANTS	

AVIS AUX DOCTORANTS D2

Inscriptions en 2^{ème} année de Doctorat – Année universitaire 2026/2027

Les doctorants inscrits en **Doctorat de Sciences de Gestion** (Finance, Marketing, Management, Comptabilité) ou en **Sciences Économiques**, souhaitant s'inscrire en **2^{ème} année de Doctorat (D2)** au titre de l'année universitaire **2026/2027**, sont informés que la procédure d'inscription doit être effectuée **au plus tard le vendredi 13 novembre 2026.**

Les doctorants sont invités à suivre les étapes suivantes :

1. Préparation de la grille de suivi de l'avancement en thèse

Le doctorant doit :

- Retirer le modèle de la **grille de suivi** de l'avancement en thèse auprès du Service Doctorat de l'IHEC Carthage ;
- Renseigner les rubriques qui le concernent et signer la grille ;
- **Présenter son état d'avancement en thèse devant la commission de thèse, instance de suivi individuel du doctorant prévue à l'article 18 du décret n° 2013-47.** Cette présentation pourra notamment être programmée lors des *HEC Doctoral Series* des 5 et 6 novembre 2026.

À l'issue de la présentation, **la grille est complétée et signée par les trois membres de la commission de thèse** : le Directeur de thèse et les deux membres désignés par la commission de doctorat et d'habilitation.

Elle est ensuite **remise** par le Directeur de thèse soit au Service Doctorat, soit au doctorant pour dépôt auprès de ce même service.

2. Dépôt du dossier en version papier

Le dossier à déposer auprès du Service Doctorat comprend :

- **La grille de suivi dûment renseignée et signée**
- **Une copie de la Carte d'Identité Nationale (CIN) ;**
- **Une copie de l'attestation d'inscription en première année de Doctorat (D1).**

3. Finalisation de l'inscription

Après vérification et validation administrative du dossier par le Service Doctorat, le doctorant est informé qu'il peut procéder au paiement des frais d'inscription via le site www.inscription.tn. Il dépose ensuite le reçu de paiement en version papier auprès du Service Doctorat.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez vous adresser à M. Ahmed Mekni au Service doctorat de l'IHEC Carthage (service.doctorat@ihec.ucar.tn).

IMPORTANT

Tout dossier incomplet ou déposé après la date limite ne sera pas pris en considération.